



CAPD du jeudi 10 octobre 2019

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

C'est dans un contexte d'une rare intensité que se tient cette première CAPD de l'année. Impossible de ne pas dire un mot des événements tragiques qui ont touché notre profession ces dernières semaines. Le suicide d'une directrice d'école trois semaines seulement après la rentrée a fait l'effet d'un électrochoc. Pas seulement auprès des directrices et directeurs d'écoles qui auraient pourtant pu se sentir les premiers concernés, mais auprès de la profession toute entière et même au-delà. Dommage qu'au vu de cette émotion et du besoin de la partager, certaines équipes se soient vues opposer un refus du droit de grève. Une décision dont la froideur a pu cristalliser un certain ressentiment à l'égard de leur hiérarchie alors même que le moment aurait nécessité empathie et bienveillance.

Je le disais, c'est la communauté éducative dans son ensemble qui a été ébranlée et très vite le sujet des conditions de travail a été pointé du doigt. Le Ministre, en Comité Technique Ministériel, a annoncé des mesures pour la direction d'école dont la création d'un groupe permanent de consultation des directrices et directeurs d'écoles à l'échelon départemental. C'est une bonne chose, mais pour le SE-Unsa, cela ne suffit pas. Il faut des mesures d'urgence avec

- l'octroi de temps de décharge supplémentaire avant les vacances d'octobre pour permettre aux directrices et directeurs de ne pas supporter, durant ces congés, le poids des tâches qui n'ont pas pu être réalisées jusque-là ;
- le report des tâches administratives non essentielles au fonctionnement de l'école ;
- la tenue de réunions de directeurs sur le temps de classe dès le mois de novembre afin de leur permettre de sortir de l'isolement en partageant les problématiques qu'ils rencontrent et de consolider ensemble certaines réponses.

Si le sujet de la direction d'école est un sujet national, des décisions locales peuvent impacter de manière forte le quotidien de nos collègues. A ce titre, le SE-Unsa vous demande la mise en place urgente, dès le retour des vacances d'automne, d'un premier groupe de travail départemental afin de faire le point sur l'existant, de planifier la mise en œuvre des premières mesures et d'apporter concrètement des réponses au quotidien de plus en plus complexe de nos collègues.

Concernant l'agression d'une enseignante à Agde, le SE-Unsa 34 s'est déjà exprimé et son expression a été largement consultée et relayée. Il est cependant regrettable que cette vidéo ait été diffusée par le quotidien régional Midi-Libre. Le SE-Unsa regrette le choix de ce journal et le lui a fait savoir. Une réaction de l'institution semble tout aussi nécessaire. Cette vidéo, loin de rendre service à la profession risque de mettre en difficulté le directeur et la collègue. Le SE-Unsa se demande si, après que ces images aient fait le tour d'internet partout en France et encore plus à Agde, il est possible, pour ces collègues de reprendre leur poste comme si rien ne s'était passé. La réponse appartient aux principaux intéressés et le SE-Unsa vous demande, Monsieur l'Inspecteur d'académie, qu'un accompagnement quotidien et pro actif soit mis en place s'il ne l'est pas déjà. De même, l'annonce par le journal de

l'absence d'ITT constatée par la médecine légale interroge. Lorsque l'on sait que c'est le taux d'ITT qui caractérise la gravité de la faute, qu'est-ce que cela donne à penser ? Que rien ne s'est passé ? Là encore, la publication d'une telle information dans le quotidien laisse songeur.

Je ne souhaite pas être trop long et m'arrêterai donc là. Difficile en cette rentrée de trouver une note positive pour clore cette déclaration. Le moral des enseignants est assez bas, leurs conditions de travail ne s'améliorent pas bien au contraire, et les réponses apportées, lorsqu'elles le sont, sont jugées à juste titre largement insuffisantes. Le SE-Unsa 34 est conscient, Monsieur l'Inspecteur d'académie, que tout ne vous incombe pas et que vous ne pouvez pas tout, mais sur certains sujets, on peut au moins essayer.

Merci de votre attention.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental